



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 17 OCTOBRE 2022

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 octobre 2022

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2022

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Acquisition d'immobilisations financées par le fonds de roulement – Année 2023
- 3.2 Utilisation du fonds de roulement – Financement temporaire – Année 2023

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Nomination pompiers éligibles – Service de sécurité incendie
- 4.2 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBC#15 – Syndicat des travailleuses et travailleurs cols blancs de la Ville de Sainte-Adèle
- 4.3 Embauche – Adjointe administrative – Cour municipale et trésorerie
- 4.4 Amendement – *Politique des conditions de travail et de la rémunération du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle* – Chef de division des approvisionnements et des technologies de l'information
- 4.5 Embauche – Directeur – Services techniques et hygiène du milieu
- 4.6 Embauche – Greffière-audicière – Cour municipale
- 4.7 Embauche – Coordinatrice aux loisirs du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Recommandation de paiement – Libération de la retenue – Travaux de réfection mineure de pavage - rue Morin 2021

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Prolongement rue du Grand-Héron
- 6.2 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Travaux de prolongement de rue et d'infrastructures dans le cadre du projet conventionnel – Mont-Loup-Garou, phase 3
- 6.3 Autorisation de signature – Protocole d'entente – Travaux de construction de rue et d'infrastructures dans le cadre du projet conventionnel chemin Valois (projet Nora)
- 6.4 Autorisation de signature - Demande d'aide financière – Travaux de réfection des infrastructures du secteur Paysan – Programme PRIMEAU
- 6.5 Recommandations de paiement – Divers travaux municipaux
- 6.6 Autorisation de signature - Demande d'aide financière – Travaux de réfection des infrastructures rue des Skieurs – Programme PRIMEAU – Volet 2
- 6.7 Autorisation de signature - Cession de rue et infrastructures – Rue des Berges - phase 2
- 6.8 Autorisation de signature – Demande de prolongement de subvention – Fonds canadien de revitalisation des communautés

7. URBANISME

Décisions du conseil – Demandes de dérogations mineures

- 7.1 4100, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.2 75, rue de la Vallée-du-Golf
- 7.3 2435, rue des Perdreaux

- 7.4 Décisions du conseil – Demandes d’approbation d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)
 - 4100, boulevard de Sainte-Adèle
 - 75, rue de la Vallée-du-Golf
 - 422, chemin Pierre-Péladeau
 - 2592, chemin de la Rivière
 - 268, boulevard de Sainte-Adèle

- 7.5 Demande en vertu du Règlement 1000-2008-PPC – Lot 5 331 137 (rue Chapleau)

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Adoption – Politique culturelle de Sainte-Adèle
- 8.2 Renouvellement – Contrat camp de jour – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Autorisation de signature – Modification du contrat de services pour les applications SURVI-Mobile et SURVI-Véhiculaire

10. AVIS DE MOTION

- 10.1 Projet de règlement 1266-2 amendant le règlement 1266 autorisant le fonds de roulement

11. RÈGLEMENTS

Aucun point

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :

- a) Incompressibles – Fonds d’administration – 403 760,75\$ pour la période du 10 au 16 septembre 2022.
- b) Incompressibles – Fonds d’administration – 69 298,02\$ pour la période du 17 au 23 septembre 2022.
- c) Incompressibles – Fonds d’administration – 583 486,85\$ pour la période du 24 au 30 septembre 2022.
- d) Incompressibles – Fonds d’administration – 4 814 626,83\$ pour la période du 1^{er} au 7 octobre 2022.
- e) Liste des comptes à payer au montant de 1 691 238,07\$ pour le mois d’août 2022
- f) Engagements au montant de 373 550,15\$ pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2022.
- g) Engagements au montant de 1 207,37\$ effectués en septembre 2022 pour l’année 2023.
- h) Liste au montant de 35 704,15\$ du mois de septembre des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.

12.2 Dépôt rapport – Disposition de biens meubles – Août et septembre 2022

12.3 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche de pompier éligible au Service de sécurité incendie

12.4 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche employé temporaire au poste d’adjointe administrative – Cour municipale et de la trésorerie

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s’identifiant avec son nom et prénom;
- S’adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,
(s) Audrey Sénécal
Me Audrey Sénécal